TROISIÈME ANNÉE. — N. 512. DIMANCHE 8 AOUT 1915

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

DIRECTION & PUBLICITÉ 14, rue Drouot (Paris 9e) Téléph. : CENTRAL 69-76

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

RÉDACTION & ADMINISTRATION 142, rue Montmartre (Paris 2e) Tél. CENTRAL 80-62

Pour la Publicité s'adresser à la Direction 14, rue Drouot, Paris (9e)

DE L'EAU! S.V.P.!

M. Georges Lemarchand, demande aux députés d'assurer le ravitaillement d'eau de la population parisienne

De l'eau, oui, il en faut à Paris : pas trop, en période d'inondations, c'est entendu ; mais plutôt plus que moins en période de sécheresse. Or, l'eau potable nécessaire à l'alimentation parisienne ne se recueille pas dans les gouttières de l'Obélisque, mais dans les sources des régions avoisinant Paris ; cette vérité élémentaire semble demeurer inconnue chez certains parlementaires.

Il est donc utile de porter devant le public cette question bien parisienne, qui a fait récemment l'objet d'un nouvel effort de la part du Conseil municipal.

Notre sympathique collègue, M. Louis Puech, a questionné le Préfet de la Seine sur les attermoiements du Parlement en ce qui concerne le projet d'adduction des sources de Provins et démontré que le Conseil municipal avait fait tout ce qui dépendait de lui pour en hâter la réalisation.

L'administration a répondu en exposant, d'une manière précise, la suite diligemment donnée à l'affaire.

Enfin, notre distingué collègue, Henri Galli, a relaté les diverses interventions unanimes du groupe des Députés de Paris auprès des Commissions, des ministres et du Président de la Chambre afin d'arriver à la solution législative qui doit permettre de réaliser ce projet, de si grande et urgente importance pour la Capitale.

Il s'agit, en effet, de capter et d'amener à Paris 70.000 mètres cubes d'eau de source par jour, qui s'ajouteraient aux 320.000 dont dispose, en temps normal, le service privé. Il faut dire, qu'en temps d'étiage ces 320.000 mètres cubes peuvent être réduits, par suite de l'assèchement des sources à 250.000.

Or, la consommation moyenne et journalière de la Capitale est supérieure à 350.000 mètres cubes et, au cours de l'été de 1911, elle a dépassé 420.000.

Et puis, il faut toujours prévoir une rupture d'aqueduc ou de siphon et aussi, au point de vue bactériologiste, la mise en décharge d'une ou plusieurs sources ce qui, pendant un certain temps, diminuerait d'autant le cube d'eau disponible.

Il est vrai que l'on peut parfaire la quantité d'eau nécessaire à l'alimentation en distribuant de l'eau de rivière filtrée et ozonisée, dont la température tiède provoque toujours les protestations et les plaintes de la population parisienne.

En tout cas, ce moyen de fortune ne doit être qu'un expédient, étant donné que le débit des rivières, comme celui des sources, diminue en été et que, d'autre part, on y puise pour l'alimentation du domaine public et industriel plus d'un million de mètres cubes par jour. Le puisage dans les rivières ne doit pas devenir une pratique constante au détriment des besoins et de l'hygiène de la Ville de Paris.

C'est pourquoi, le captage des sources de la Voulzie, du Durtheint et du Drogon de la région de Provins, en attendant la réalisation du projet grandiose de l'adduction des vals de Loire, apportera à la consommation du service un appoint d'eau pure, de qualité excellente, qui pourra, en temps normal, momentanément suffire à la consommation de la Cité.

Ces eaux seraient versées dans l'aqueduc du Loing-Lunain, qui a la capacité voulue pour les recevoir. On voit combien l'opération est facile.

Voilà donc, brièvement exposée, la genèse de l'affaire.

Le projet en question a été voté par le Conseil municipal le 10 juillet 1911.

Il a été successivement accepté par les Comités d'hygiène, puis à l'enquête et approuvé par les services techniques.

Le ministre des Travaux publics en a été saisi une dernière fois le 30 août 1913.

Il a été déposé à la Chambre le 6 novembre 1913.

Le 27 mars 1914, M. Maurice Sproneck, faisait ratifier, par la Commission des Travaux publics, son rapport concluant à l'adoption du projet de loi.

Depuis cette date, le rapporteur attend, en vain, la mise à l'ordre du jour.

A une lettre de M. le Préfet de la Seine, faisant observer qu'au moment où le Gouvernement se préoccupait de la question du chômage et des moyens de la résoudre, surtout pour l'époque de transition entre l'état de guerre et l'état de paix, la Commission de la Chambre fit répondre que la Ville de Paris ne pouvait actuellement exécuter les travaux, donc il n'y aavit aucune urgence à s'en occuper ; et, de plus, un tel travail serait susceptible de raréfier la main-d'œuvre dans la région de Provins.

En vain a-t-on opposé à ces arguments dilatoires et inconsistants, des raisons probantes, en montrant que la loi déclarative d'utilité publique, n'aurait, pour l'instant, d'autre effet que de préparer l'exécution des travaux dans l'avenir, à raison du grand nombre de formalités qui resteront à accomplir et demanderont beaucoup de temps ; et qu'ainsi l'objection tirée aujourd'hui de la raréfaction probable de la main-d'œuvre n'avait, pour le moment, aucune valeur réelle.

En vain, a-t-on encore invoqué qu'il y avait, actuellement, la main-d'œuvre des prisonniers.

Rien n'a pu vaincre l'entêtement de certains parlementaires qui ont renvoyé la mise à l'ordre du jour du projet à une date indéterminée.

Il est indispensable de préciser, dès maintenant, les responsabilités et d'avertir les Parisiens que, lorsqu'ils auront à souffrir gravement de l'insuffisance d'eau potable et salubre, ils n'auront à récriminer ni contre leurs représentants, ni contre l'administration de la Ville, mais qu'ils seront parfaitement en droit de s'en prendre à l'obstination aveugle et à la négligence coupable de certains députés ruraux qui ne vivent que par et pour la question de clocher et ne s'intéressent à Paris qu'à l'occasion des agréments divers qu'il leur procure.

Georges LEMARCHAND,
Conseiller municipal.

Les Serviteurs de l'Etranger [1]

LIX

La Peur du Châtiment

Le royaliste Maurras offre de devenir "gouvernemental et ministériel"

La parole est à l'accusé.

Le royaliste Maurras et ses complices de l'*Action française* comprennent qu'ils ne peuvent s'en tirer par des cabrioles. Leurs attentats criminels et leurs projets impies sont connus du peuple français. Si sourd qu'il soit, si fermé à tous les bruits du dehors, Maurras sent enfin gronder l'orage. Il craint d'être emporté. La peur du châtiment ne le rend pas plus sage. Mais elle lui fait perdre son arrogance. Le misérable change de ton. Il reconnaît qu'il a maintenant figure d'accusé, — et il se défend.

C'est à l'occasion du 4 août qu'il a publié son plaidoyer. Les Français, ce jour-là, renouvelaient par des serments l'engagement d'être unis afin d'être forts.

C'est du gouvernement républicain que vint l'initiative de cette union. Cette année, comme il y a douze mois, ce sont les chefs du parti républicain, investis de la confiance du pays, qui ont fait savoir au monde que nous sommes toujours unis, que rien ne saurait briser ou détendre le bloc français. Et le pays s'est associé aux paroles et aux actes de ses représentants.

A ce spectacle, les royalistes ont tremblé. Ils ont vu enfin que cette union qui assure le salut de la France, ils ne pourraient pas l'attaquer sans danger : ce peuple magnanime serait sans pitié pour les traîtres.

La honte de s'exhiber à poil

Et ils ont décidé de suspendre leurs trahisons, — du moins de ne pas les poursuivre ouvertement.

C'est Maurras qui parle en leur nom. Ecoutons-le, bien qu'il soit incapable de nous rendre, le cas échéant, la même politesse.

Maurras écrit :

« *Ce qui nous touche personnellement nous importe peu.* »

Mais aussitôt il se plaint : il a été obligé « *de comparaître devant un conseil de revision que présidait un Grunebaum-Ballin, né à Francfort en 1870 et propre neveu du Ballin de la HAMBURGER, grand ami de Guillaume II.* » Il se fait un mérite d'avoir *supporté dignement* cette obligation, — comme s'il avait pu s'y soustraire : les gendarmes seraient allés l'appréhender pour insoumission s'il lui avait pris fantaisie de ne pas comparaître.

Ce trait nous montre le cas qu'il faut faire de ce que dit Maurras touchant son désintéressement personnel. C'est le premier Français qui, depuis la mobilisation, se plaigne d'avoir eu à passer un conseil de revision ; il est le premier à se faire un titre de gloire de ne pas être un déserteur.

Même prise, même blessée, la bête, couchée à plat ventre pour implorer la pitié du chasseur, garde son incommensurable vanité, et exige, pour la satisfaire, des privilèges, un statut spécial.

Un royaliste à vendre

Poursuivant son plaidoyer pour lui-même, le royaliste Maurras offre, en échange de son acquittement, de rendre des services à la République.

Qu'on le laisse tranquille ! Qu'on ne le poursuive pas, ni pour sa participation morale à l'assassinat de Jaurès, ni pour les articles qu'il consacra à ce meurtre, lesquels articles approuvent un crime et valent à leur auteur de la prison ! Qu'on oublie qu'il a semé l'épouvante, tenté de provoquer des paniques, répandu des rumeurs tendant à affoler l'opinion en discréditant le gouvernement et la police et le régime !...

Si l'on veut bien oublier ces méfaits, Maurras sera reconnaissant :

« — Le Gouvernement, écrit-il, obligé de « négocier chaque jour avec huit cents per- « sonnes, va faire, aujourd'hui même (4 « août) de nouvelles déclarations en ce « sens *Nous dirons et ferons tout ce* QU'IL « *FAUDRA POUR LE SECONDER.* Mais, « tant *pour l'aviser des embûches de la* « *route* et servir son dessein national, que « pour maintenir une liberté d'esprit dont « chacun de nous a besoin, *nous l'invite-* « *rons à prendre garde aux choses et aux* « *gens...* »

Bref l'*Action française*, journal royaliste dont les rédacteurs se proposent de renverser la République « *par tous les moyens* », — au besoin avec le concours de l'envahisseur, — sera, promet Maurras, « *un journal que nous appelons le plus gouvernemental, le plus ministériel de Paris* ».

Voilà la combinaison que propose Maurras, prêt à tout, pourvu qu'on le mette à l'abri du châtiment qui vient.

Ce châtiment viendra tout de même, et Maurras en montre la nécessité dans l'article même où il s'efforce de l'esquiver.

(1) Voir le *Bonnet Rouge* depuis le 6 juin.

CE QUE J'AI VU

M. Charles Bernard, député de Paris, rend compte de sa visite au service de santé de la quatrième armée.

Mon excellent ami et collègue, M. Théveny, député de l'Aube, et moi avions été chargés par la commission d'hygiène d'aller visiter la quatrième armée pour savoir si le service de santé était au-dessous ou au-dessus de sa tâche. D'aucuns en avaient dit du bien et beaucoup du mal. Des inquiétudes étaient nées, l'opinion publique s'émotionnait et j'avoue, pour ma part, que les pourparlers qui trainaient en longueur pour me permettre d'aller sur place et constater le fonctionnement, nous rendaient soupçonneux. « On nous cache donc quelque chose, disions-nous, puisqu'on nous supprime notre droit de contrôle. C'est donc vrai tout le mal qu'on dit sur les grands pontifes du service sanitaire !... »

Nous avons résisté et après des explications formelles de part et d'autre, tout malentendu a cessé d'exister et carte blanche nous a été donnée

Vendredi soir, Théveny et moi nous prenons le rapide pour Blancy. Le lendemain, nous étions à Châlons. Après avoir pris contact et langue avec le général de Langle de Cary qui, fort aimablement, nous a mis en rapport avec le général Péchard, directeur du service de santé, nous montions en auto et en route pour l'inspection de la quatrième armée.

Au : « Nous voulons tout voir », on avait répondu : « Vous verrez tout, tout. J'ai ordre du ministre de la Guerre de ne rien vous cacher et de vous conduire aux points que vous nous indiquerez. » Et au patron-minet, à la vesprée de la gare d'évacuation en passant par les hôpitaux, jusqu'aux ambulances régimentaires, accompagnés par des officiers-majors d'une exquise urbanité, nous avons vu des choses véritablement merveilleuses.

D'abord, un peronnel d'élite, des brancardiers admirables, des infirmiers dévoués, des médecins de l'active, de réserve à la hauteur de leur tâche et apportant dans leur sacerdoce — le mot n'est pas excessif — un sérieux, une habileté, un esprit de sacrifice auquel, pour ma part, je suis heureux de rendre ici un éclatant hommage. Qui n'a pas vu les ambulances automobiles, les dépôts de premier plan, les dépôts d'éclopés, service des contagieux, salle des tétaniques, des ictériques des typhiques, des grands et petits blessés ne connaît rien, ne sait rien. Faut le voir pour le croire, comme on chante dans l'*Invalide à la Tête de bois*. Rien n'a été oublié. Dans les postes de secours la première chose qui vous tape l'œil, c'est la salle à pansements, la vitrine dans laquelle se trouvent, arrangés avec symétrie et dans un ordre parfait, les instruments de chirurgie, pharmacie qui abrite la gaze, le coton, les ampoules de sérum, les comprimés de toutes sortes qui doivent servir à donner les premiers soins aux glorieux blessés qui versent sans compter, et avec bonne humeur, leur sang pour le Droit et la libération du territoire. Des jardinets — *antili delci* — où les rescapés étendus sur des nattes prennent un bain de soleil. Sous les tentes, où rien ne traîne, pas un bout de papier, des lits à sommier métallique et garnis de draps blancs.

Autour des malades, toute une équipe d'infirmiers empressés, attentifs, avaient des gestes de sœurs de charité et de mamans.

Plus loin, un four à incinérer les détritus des pansements. Encore un peu plus loin, des tonneaux contenant de l'eau stérilisée, fraîche, limpide et d'une saveur de bon aloi.

Que des esprits tâtillons ou chagrins ne viennent pas nous dire que tout cela était du « chiqué », que notre arrivée étant connue le tableau idyllique que je trace relevait d'une scène cinématographique truquée. Nous avons interrogé non seulement les majors traitants à trois, deux et un galon, les infirmiers, les brancardiers, mais aussi et surtout les malades. Pas une note discordante. Pas une plainte, pas une récrimination.

Alors ?...

Si je ne craignais d'abuser de l'hospitalité écossaise que m'accorde aujourd'hui le *Bonnet Rouge* et de « barber » ses lecteurs, j'emploierais le dithyrambe pour brosser — mais il me faudrait un pinceau que je n'ai pas — l'hôpital de Mlle Debayle, qui, à Vitry-le-François, a entassé Pelion et Ossias ; je le déclare hautement, il n'est pas un hôpital en France qui ne soit aussi bien tenu, agencé, luxueux. Rien n'y manque, rien... Pas çà !

Quant à la nourriture — je l'ai partagée — elle est sans reproche. Ils n'ont pas de vaisselle plate, c'est entendu, des timbales en argent — encore un qui ne l'aura pas — des cuillères en vermeil, mais de ces marmites, de ces plats monte une odeur saine de ragoût succulent, de fricot savoureux. Aussi, fait-il bon voir ces trognes enluminées, rendues plus mâles par l'air qui les fouette et leur donne, sur leurs vêtements poudrerisés ou maculés par la boue crayeuse de la Marne, un aspect plus martial encore.

— Est-ce bon ce que tu manges-là, es-tu content, en as-tu assez, te manque-t-il quelque chose ? demandai-je aux hommes qui venaient des tranchées ou y retournaient.

— Rendez-vous en compte vous-même !

Pour un peu, ils auraient ajouté :

— Goûtez et comparez !

Quand notre inspection fut terminée, qu'après avoir serré leurs mains calleuses et rudes, nous prîmes à regret congé de ces soldats de la République qui tous ont confiance dans le succès de demain, cependant que nos autos filaient à travers champs et par des chemins difficiles, on entendait dans ce clair matin le refrain populaire : « On les aura, comme ça ! »

Charles BERNARD
Député de Paris.

La Journée du 26 Septembre

Pour les Éprouvés de la Guerre

UNE GRANDE TOMBOLA

Le Syndicat de la Presse Parisienne n'a jamais manqué, dans les circonstances douloureuses que nous traversons, de prêter à toutes les œuvres charitables qui le lui ont demandé son concours le plus actif.

Non content, toutefois, de ce rôle, le Syndicat de la Presse a voulu faire mieux encore et marquer une fois de plus, sa volonté de se manifester par un acte personnel.

C'est ainsi que, devant l'impossibilité de faire un choix parmi tant d'œuvres également intéressantes, il a sollicité du gouvernement l'autorisation d'organiser une « Journée » globale, la « Journée des Eprouvés de la Guerre » militaires ou civils, qui permît d'alléger les charges des œuvres qui se consacrent à ces glorieuses et intéressantes victimes.

Le ministre de l'Intérieur, entrant dans les vues du Syndicat et se rendant compte des résultats qu'on pouvait attendre d'une telle initiative, n'a pas hésité à accorder, pour le 26 septembre, la « Journée » demandée, les bénéfices — cela va de soi — devant être répartis après entente préalable, dans l'esprit le plus éclectique et le plus libéral.

Mais les œuvres de cette nature sont légion et pour pouvoir faire bénéficier le plus grand nombre d'entre elles du résultat de cette journée, il importe que la recette dépasse les prévisions les plus optimistes. Afin d'atteindre ce but, le Syndicat de la Presse, tout en sachant ce qu'on peut attendre de la générosité du public, a estimé nécessaire la création d'un attrait nouveau. Il a donc sollicité — et obtenu — la très grande faveur d'une Tombola dont le mécanisme ingénieux permettra tout à la fois de distribuer à de nombreuses œuvres des sommes importantes et de faire circuler dans le commerce, tant à Paris qu'en province, un million au moins et peut-être deux.

Nous aurons, sous peu, l'occasion de revenir sur ce sujet et de préciser quelques détails complémentaires. Pour aujourd'hui, nous n'avons voulu que prendre date.

De 3 à 6 heures

Nouvelles de Russie

LA REDUCTION DU FRONT RUSSE

Petrograd, 7 août.— Les critiques militaires déclarent que l'évacuation de la ligne comprise entre la Vistule et Varsovie aura pour les Russes de grands avantages, en réduisant le front russe de 520 verstes à 160.

On annonce que l'opération allemande le dix corps d'armée, sur le front Rojane-Ostrolenka ayant pour but d'enlever Ostroff et la ramification des voies conduisant le Varsovie à l'intérieur de l'Empire est complètement enrayée à dix verstes de la Narew.

Le fils de M. Miloukoff est tombé au combat qui a eu lieu près de Khoam au cours d'une brillante attaque à la baïonnette. Il avait été récemment promu lieutenant.

L'évacuation de Riga se fait sans discontinuer dans un ordre parfait. Une dizaine de trains emportent les habitants et leurs bagages. La plupart des fabriques utiles au Ministère de la Guerre se sont déjà transportées à Moscou avec toutes leurs machines, et leur personnel ouvrier.

Le « Novoié Vrémia » écrit que, quand les premiers transports de joie au sujet de l'occupation de Varsovie seront passés, les Allemands comprendront qu'ils n'ont rien gagné et que tout est à recommencer.

Au sujet des bruits d'une paix séparée que l'Allemagne voudrait proposer à la Russie, le même journal dit que les traités que la Russie a signés avec les alliés ne sont pas des bouts de papier à jeter au panier.

CE JOURNAL NE DOIT PAS ÊTRE CRIÉ

A PROPOS DU RAPPORT DE M. HENRY CHÉRON

Un Projet impopulaire [1]

Doit-on examiner de nouveau les réformés de 1915 ?

Non — répond l'opinion publique

Le *Bonnet Rouge* a exposé l'inutilité du paragraphe de M. Chéron. Le *Bonnet Rouge* a démontré les dangers multiples qui seraient provoqués par une nouvelle visite des réformés de 1915. Le *Bonnet Rouge* est décidé à combattre, de toutes ses forces, ce projet, contraire à la justice et à l'équité.

C'est mardi que le Sénat discutera la loi Dalbiez. Nous sommes persuadés qu'il se trouvera bien au Luxembourg un sénateur qui montera à la tribune pour dire à ses collègues, au nom de l'opinion publique :

« Pas de nouvelle visite pour les réformés numéro 2 de 1915 ! »

CONTRE LA REPRISE DES AFFAIRES

Nous tenons à la disposition des membres du Sénat, désireux d'être documentés sur cette question, la volumineuse correspondance que nous recevons chaque jour. Voici quelques extraits caractéristiques de ces lettres :

Un industriel nous écrit :

« Je lis votre vigoureuse et juste campagne non en faveur des réformés, mais en faveur de la juste justice.

Pour ma part, je suis à la tête d'une grosse entreprise, j'occupe une centaine d'employés et ouvriers qui par la reprise du travail que je leur ai procurée, ne touchent pas leur allocation de chomage. J'ai mis de forts capitaux dans une nouvelle entreprise apte à concurrencer l'article allemand qui dans cette branche envahissait les marchés français.

A la suite de la déclaration formelle de M. le Ministre de la Guerre, « la situation des anciens exemptés et réformés ayant repassé un nouveau conseil depuis la mobilisation est intangible (décret du 15 septembre 1914) » j'ai cru comme bien d'autres que l'on pouvait avoir confiance dans la parole du gouvernement français. Il n'en est rien. Que va-t-il ressortir de tout cela. Si la loi passe, le désastre sera complet.

M. P.., commerçant à Grenelle, nous adresse les lignes suivantes :

« Réformé numéro 2 en février dernier des suites d'une maladie chronique dont je souffre et dont je dois souffrir encore longtemps, je me suis adjoint pour reprendre mon industrie, un jeune homme de 32 ans, ancien auxiliaire, réformé, aussi, pour difformité consécutive de mal de Pott. Tous deux, d'une santé précaire, versés dans la même branche industrielle, nous arrivons à nous compléter assez bien pour permettre à notre industrie de fournir à l'heure actuelle du travail à 43 ouvrières qui ne se trouvent plus astreintes à solliciter et recevoir l'allocation. Et, s'il nous était permis de compter sur plus de stabilité dans notre situation militaire, ce ne serait plus 43, mais le double de personnel que nous pourrions arriver à occuper.

Dans l'hypothèse où l'un de nous serait pris, je me verrais obligé de licencier mon personnel qui forcément se retournera contre la caisse publique pour vivre et cela, je le répète hautement, sans le moindre avantage pour la défense du pays. »

Rien de plus exact. Comme nous l'ont déclaré la plupart des présidents des Chambres patronales, l'application du paragraphe de M. Chéron apportera une perturbation considérable dans le monde du travail et de l'industrie.

ET LES ENGAGES REFORMES N. 2 ?

Parmi les nombreuses lacunes du texte de M. Chéron, un de nos lecteurs nous signale celui-ci :

« Admirant la campagne que vous faites dans votre estimable journal contre la nouvelle tracasserie que l'on veut imposer aux réformés numéro 2, qui sont traités plus durement que les auxiliaires, je me permets de vous soumettre un cas excessivement intéressant, laissé injustement à l'écart par la commission du Sénat : celui du réformé numéro 2 d'avant la guerre, engagé volontaire et réformé à nouveau numéro 2 *depuis le 1er janvier.*

Pour que la réforme numéro 2, soit définitive il faut, a dit Monsieur le Ministre de la Guerre le cinq avril que l'homme soit réformé deux fois numéro 2.

Donc : 1. Les réformés numéro 2 *d'avant la guerre*, maintenus par les conseils de revision sont réformés définitivement (loi du 6 avril 1915).

2. Ces mêmes réformés numéro 2 d'avant la guerre, engagés volontaires pour la durée de la guerre et réformés numéro 2 à nouveau depuis les hostilités jusqu'*au* 31 *décembre* le sont aussi aux termes de cette même loi. Art. cinq.

Mais le nouveau texte ne parle pas, comme celui de la loi d'avril, de cette même catégorie d'hommes réformés pourtant une deuxième fois depuis. Si non ! Pourquoi les anciens réformés numéro 2, engagés volontaires et réformés à nouveau numéro 2 depuis le premier janvier seraient-ils moins favorisés que ceux réformés une deuxième fois *avant le* 31 *décembre ?*

Pourquoi seraient-ils moins favorisés que les anciens *réformés numéro* 2, repris bons par les conseils de revision et réformés à nouveau numéro 2.

Ce serait profondément injuste de marchander ces hommes, qui, eux n'ont pas attendu qu'ils fussent repris bons pour s'engager. »

Cette réclamation est très juste. Engagés ou non, les réformés numéro 2 de 1915 ne doivent plus subir aucun nouvel examen.

AVIS

Afin de préparer un dossier sur la situation des réformés de 1915 destiné à être soumis à la bienveillante attention du Parlement, le *Bonnet Rouge* prie toutes les personnes de cette catégorie — commerçants, industriels, artistes, ouvriers, journalistes — de lui faire connaître par lettre le plus rapidement possible, leurs cas particuliers.

Une réunion privée aura lieu lundi soir à sept heures, dans nos bureaux, 14, rue Drouot. Tous nos correspondants sont invités à y participer.

(1) Voir les numéros du *Bonnet Rouge* des 2, 3, 4, 5, 6 et 7 août.

Le Général Sarrail

Nous avons annoncé hier que le général Sarrail avait été désigné pour prendre le commandement en chef de l'armée d'Orient.

Cette nomination sera accueillie avec satisfaction par tous les patriotes et tous les républicains.

Comme le disait très justement Hervé

(Cliché du *Petit Parisien*).

dans la *Guerre Sociale* de ce matin : « C'est un des plus grands généraux que la guerre actuelle ait révélés. »

On sait qu'après la bataille de Charleroi le général Sarrail, en remplacement du général Ruffey, prit le commandement de la 3e armée.

Chargé de la défense de Verdun, il contribua à la victoire de la Marne en opposant une résistance opiniâtre aux efforts des armées du kronprinz. Nous ne devons pas oublier non plus que si, depuis le début de la guerre, les Allemands n'ont pu parvenir à investir Verdun, c'est grâce à la haute valeur et à l'intelligence remarquable de ce tacticien de génie.

Ce sont, hélas ! nos ennemis qui ont su les premiers reconnaître les incontestables qualités du général Sarrail.

Emerveillé par l'entrain, l'énergie et l'héroïsme des troupes françaises placées sous ses ordres, le kronprinz envoya, le 1er janvier dernier, sa photographie au commandant de la 3e armée avec cette dédicace : « Le kronprinz à son valeureux adversaire. »

Le général Sarrail n'est pas seulement un tacticien de premier ordre. C'est aussi un soldat courageux, payant de sa personne, et dont la bravoure est connue dans les tranchées de l'Argonne. Son départ attristera tous les hommes de la troisième armée. Adoré par les officiers et les soldats, il avait rapidement conquis une popularité extrême parmi les troupes qu'il commandait si vaillamment. Aucun détail ne lui était indifférent. Familier et ferme à la fois, paternel et juste, il s'inquiétait de la santé de ses hommes et veillait, avec soin, sur leur nourriture.

Maintenant, il va partir en Orient. Le poste qui lui a été confié est un poste d'honneur. Nul autre que lui n'était mieux désigné pour l'obtenir. Nous avons pleine confiance dans l'issue de l'expédition des Dardanelles.

Quand des armées ont à leur tête un général, comme le général Sarrail, elles sont sûres de la victoire !

Dans les Dardanelles

LE DEPART DU GENERAL INTERVESTON

Toulon, 7 août. — Le général Bailloud, commandant en chef intérimaire, communique au corps expéditionnaire d'Orient l'ordre du jour par lequel le lieutenant-général Interveston commandant le ...e corps britannique annonce à ses troupes que la maladie l'oblige à les quitter.

Le lieutenant-général les remercie de leurs brillants services et les encourage à montrer à l'avenir le même élan dans l'attaque et la même énergie dans la défense qu'au cours des combats précédents, menés en collaboration avec la brave armée française.

Le lieutenant-général Interveston ajoute : « Les relations intimes et cordiales que j'ai établies avec les Alliés et leurs vaillants chefs, les généraux Gouraud et Bailloud, resteront parmi mes souvenirs les plus chers. Je ne saurais estimer trop haut leur valeur, ainsi que l'amitié qui s'est établie entre eux et nous ; je ne trouve pas de termes pour exprimer ma gratitude et je suis sûr de formuler ainsi le sentiment de tous les corps britanniques envers la magnifique artillerie française pour l'appui inappréciable qu'elle nous a donné sous le commandement du général D... et du colonel A... — Interveston. »

Le général Bailloud a adressé à son tour aux troupes françaises un ordre du jour exprimant le vœu que le lieutenant Interveston revienne bientôt pour achever la tâche commune à laquelle il a déjà pris une part si glorieuse.

Nouvelles des Fronts

Communiqué français

TROIS HEURES

Nuit calme sur la partie occidentale du front ; on ne signale que quelques combats à la grenade autour de Souchez et des actions d'artillerie dans la région de Tracy-le-Val et dans celle de Berry-au-Bac.

En Argonne occidentale, lutte toujours très vive à coups de pétards et de bombes ; une attaque ennemie a été repoussée dans la région de la cote 213.

En Lorraine, une forte reconnaissance allemande a été dispersée par notre feu près de Leintrey.

Dans les Vosges, aucun incident à signaler.

Le communiqué de cet après-midi, pas plus que les précédents, n'apporte aucune modification à la situation. Des actions locales se poursuivent avec violence, en Artois, près de Souchez et dans l'Argonne sur la croupe qui porte la cote 213.

La résolution de ne pas attaquer apparaît très nettement dans tous les bulletins du bureau de la Presse.

Nous traversons incontestablement une période d'attente, durant laquelle on active les préparatifs en vue d'un grand choc — peut-être même un choc suprême. D'ici trois semaines environ, de très gros effectifs allemands ramenés de Pologne, nous feront face. C'est alors que se livreront les plus violents combats de cette guerre. L'ennemi lancera ses colonnes profondes sur nos positions, dans la direction de Calais, Paris (par le Noyonnais) et peut-être Verdun (par l'Argonne). L'état-major général allemand soutiendra jusqu'au bout son offensive : jusqu'à la victoire complète ou jusqu'à la défaite.

Mais ne nous méprenons pas sur le caractère de ces prochains combats. L'infanterie paraît destinée à y remplir un rôle secondaire ; l'artillerie décidera de la partie. Chaque obus remplacera une poignée de fantassins et ce faisant écartera les risques de blessures ou de mort pour cette même poignée d'hommes.

L'artillerie doit, dans l'avenir le plus proche, nous assurer la victoire et économiser des dizaines de milliers de vies humaines.

Voilà pourquoi, nous répétons après les spécialistes les plus autorisés en la matière : « Des canons, des munitions ».

Sur le front oriental

LE REPLIEMENT RUSSE

Londres, 7 août. — Le corespondant du *Daily Chronicle* à Petrograd écrit :

« Il est clair maintenant que l'opération entière du repliement russe a été effectuée avec une remarquable habileté stratégique.

« La lutte n'est nullement terminée.

« Il est probable que les Allemands vont redoubler d'activité dans les provinces baltiques.

« La Pologne n'est plus qu'un désert de ruines noircies. Son cas est pire que celui de la Belgique. »

LE PLAN DES AUSTRO-ALLEMANDS

Londres, 7 août. — Le colonel Repington écrit ce matin dans le *Times* :

« Il faudra quelque temps à l'ennemi pour remplacer les ponts de chemins de fer détruits, mais il ne semble pas douteux que l'armée du prince Léopold à Varsovie et l'armée autrichienne à Ivangorod traverseront sans tarder la Vistule et chercheront à former une ligne presque ininterrompue depuis le Bug, près de Cholm, jusqu'à la Narew »

« Cependant, bien que les six ou sept armées austro-alemandes qui marcheront à la poursuite des Russes puissent comprendre vingt-huit corps d'armée, rien ne permet de supposer que la grand-duc Nicolas n'atteindra pas en toute sûreté sa nouvelle ligne de défense.

« C'est l'armée de von Below qui constitue maintenant le danger le plus pressant pour les Russes, car cette armée cherchera à frapper un grand coup vers Vilna, pour couper les communications des armées russes. »

VERS RIGA

Londres, 7 août. — De Petrograd au *Times* :

« Le succès remporté par les Russes sur la Nissa est rès satisfaisant, mais il ne peut être considéré comme décisif.

« Il est probable que l'ennemi a ajourné ses desseins sur Riga, jusqu'à ce qu'il se soit rendu maître de la ligne de la Dvina. »

De Petrograd au *Daily Télégraph* :

« Dans les milieux militaires, on est d'avis que le succès russe sur la Missa retardera de quelques jours l'avance des Allemands vers Riga. On est actuellement sans nouvelles précises sur les opérations que les Allemands dirigent de la mer contre cette ville. »

AU-DESSUS DE LA MÊLÉE

Le cas Romain Rolland

Décidément c'est aux plus importants problèmes actuels que touche cette mauvaise querelle cherchée à Romain Rolland par M. Henri Massis. Et plus on en veut tirer avec elle, plus elle vous entraîne loin, en mettant en cause la vitalité et la nocivité de tous les sentiments qui règnent aujourd'hui sur le monde en feu.

Après avoir montré que le titre de la brochure de M. Massis : « Romain Rolland contre la France » était un mensonge, il nous a fallu toucher au point délicat du patriotisme et envisager les deux patriotismes différents que représentaient les deux adversaires. Mais comme celui de M. Massis, le moins rationnel, le moins intelligent, le moins large, à notre avis, reste celui qui risque d'être adopté le plus aisément par les foules, pourquoi ne montrerions-nous pas, en l'étudiant mieux dans son détail, les traits caractéristiques de celui que nous professons avec Romain Rolland, les traits par lesquels justement il nous semble supérieur à l'autre, et dans son inspiration et dans ses effets ?

Répétons d'abord la formule initiale de chacun d'eux. C'est Albert Guinon qui a donné le plus nettement la loi principale du patriotisme dont M. Massis est un des représentants : « Pendant une guerre, tout ce qu'on donne d'amour à l'Humanité on le vole à la Patrie. » Nous pouvons d'autre part définir ainsi, par sa loi essentielle le patriotisme tel que le comprend notre Romain Rolland : « L'amour de la patrie poussé jusqu'où il peut l'être sans être jamais une contrainte à la haine des étrangers. »

Romain Rolland se refuse surtout à haïr. Cela, il l'exprime avec la plus belle éloquence. Il reconnaît qu'on est forcé dans la vie de compter des ennemis comme on compte des amis. Mais même ceux-là, il se refuse à les haïr. Comment débute l'un de ses récents articles tant discutés du *Journal de Genève* ? Par ces mots : « Je ne suis pas de ceux qui, suivant l'avis d'un saint roi, jugent qu'avec un hérétique (et à l'heure présente, est nommé hérétique, qui ne pense pas comme vous), il ne faut pas discuter : casser la tête, suffit. J'ai besoin de comprendre les raisons de mon adversaire. Il me déplaît de croire à la mauvaise foi. Je le crois passionné, comme moi, et sincère, comme moi. Pourquoi ne ferions-nous pas effort pour nous comprendre ? Cela ne supprime point le combat entre nous ; mais cela supprimera peut-être la haine. Et elle est mon ennemie, plus que tous nos ennemis. » Et s'il se refuse, lui, à haïr, il n'hésite pas non plus à anathématiser ceux qui soufflent pour l'attised et l'entretenir sur les foyers de haine. Toujours dans un de ses récents articles, il s'en prend aux journalistes des nations belligérantes, d'Allemagne et de France en particulier. Pour leur dire leur fait, il s'écrie : « Inter arma caritas, » il nous exhorte à faire tous notre devoir d'hommes secourables à nos frères malheureux, blessés, prisonniers — amis ou ennemis — puis : « Il me semble notamment que pour ceux qui continuent d'écrire, il y avait mieux à faire qu'à brandir une plume sanguinaire et, assis devant leur table, à crier « Tue ! Tue ! » Je trouve la guerre haïssable, mais haïssables bien plus ceux qui la chantent sans la faire. » Cette question de la culpabilité des journalistes qui entretiennent la colère des deux peuples l'un contre l'autre lui tient fort au cœur. A propos du traitement que subissent les prisonniers, il écrit, dans le même article :

« Les journaux des deux pays ne publient jamais que des informations tendancieuses, défavorables à l'adversaire. On dirait qu'ils s'appliquent à ne collectionner que le pire, afin d'entretenir la haine. Les cas qu'ils signalent sont souvent suspects et toujours exceptionnels... » Et plus loin ses apostrophes se font plus véhémentes encore : « ... Au milieu de la mêlée, les cris de haine des journaux aboyants font horreur et pitié. Quelle besogne croient-ils faire ? Ils veulent punir des crimes et font eux-mêmes des crimes : car les mots meurtriers sont les semences de meurtres. Dans l'organisme malade de l'Europe rongée de fièvre, tout vibre et se répercute. Chaque parole, chaque acte amène des représailles. A qui souffle la haine, la haine lui rejaillit à la face et le brûle. Héros de cabinet, matamores de la presse, les coups que vous portez atteignent bien souvent, sans que vous vous en doutiez, les vôtres, vos soldats, vos prisonniers livrés aux mains de l'ennemi : car ils répondent pour vous du mal que vous avez fait ; et vous vous dérobez... » Et il poursuit sur ce ton ces reproches justifiés aux fauteurs inconscients de la durée du cataclysme. Les véritables intellectuels de France et d'Allemagne — d'Allemagne surtout — ne le satisfont pas plus d'ailleurs : « Les intellectuels, insiste-t-il, dans la crise actuelle, non seulement ont été plus que d'autres livrés à la contagion guerrière, mais ont contribué prodigieusement à la répandre. » Il avait déjà dit : « D'un côté ni de l'autre ils n'ont fait grand honneur à l'intelligence, ils nont pas su la défendre contre les souffles de violence et de folie. » Ils exagèrent à ce point, continue-t-il, que « quand déjà nous voyons les soldats de toutes les armées, en qui se fond de jour en jour l'âcre fumée de la haine et qui, d'une tranchée à l'autre, fraternisent, les écrivains redoublent d'arguments furieux. Prophétisons sans peine qu'alors qu'entre les peuples sera éteint le souvenir de cette guerre insensée, ses rancunes couveront encore dans le cœur des hommes de pensée... »

Donc à la haine surtout Romain Rolland répugne ; il ne la souffre même pas chez les autres. Il rappelle aux prêtres qui sont sous les drapeaux que le Christ qu'ils représentent a prêché l'amour. Il répète sans cesse aux Russes, aux Français et aux Allemands de ne pas, peuples adversaires, se haïr, puisqu'ils n'ont de véritables griefs réciproques que contre leurs gouvernements, kaiserisme ou tsarisme. Eh bien ! qui disputerait que, de la sorte, en dénonçant les semeurs de haine, il ne stigmatise pas le patriotisme entendu selon la devise d'Albert Guinon ? Et qui disputerait, en oubliant d'ailleurs les leçons de l'histoire, qu'on a plus de chances avec le système préconisé par Romain Rolland d'amener sans retard à terme la guerre qui endeuille atrocement les jours que nous vivons ? Et qui disputerait enfin que la fin rapide de cette guerre (puisqu'il est entendu qu'à brève ou longue échéance la victoire ne peut que nous appartenir, à nous, alliés) qui disputerait, dis-je, que la fin rapide de cette guerre serait pour la France un immense bien ? Aussi comment, en toute franchise, celui qui préconise les moyens les meilleurs pour nous acheminer à cette fin rapide des hostilités peut-il être accusé par les massis d'étaler un antipatriotisme coupable ?

Et maintenant que nous avons donné un argument fort (fort, n'est-il pas vrai ?) pour établir la preuve que le patriotisme clairvoyant de Romain Rolland était éminemment clairvoyant, et par conséquent, plus que n'importe quel autre, utile à la France, il nous faudrait, en toute impartialité, chercher comment a pu s'y tromper si prodigieusement l'auteur du libellé : « Romain Rolland contre la France. » Sans doute il a mal étudié, ou mal compris — à son choix — les pensées que nourrit, en ces temps rouges, l'auteur de la *Vie de Beethoven*, Romain Rolland ne manque pas une occasion en effet de protester de sa sympathie pour le peuple allemand. Et c'est dé là que M. Massis a déduit : « Romain Rolland contre la France ». Et c'est là toute la faute grave qui, entachant les bases de son raisonnement, fait qu'il ne survit pas à notre examen et s'écroule. Nous avons déjà exprimé ce fait, nous l'avons déjà expliqué : oui, Romain Rolland (qui le connaît bien) estime et aime le peuple allemand. Est-ce à dire qu'il nie la responsabilité de l'Allemagne en notre guerre ? Allons donc ! Les deux propositions ne sont pas liées forcément. Car s'il aime le peuple allemand, il le plaint. Il le plaint des gouvernants qu'il supporte. Il incrimine ces gouvernants. Il les combat. Car s'il aime le peuple allemand, il déteste ses gouvernants et son militarisme (kaiserisme et militarisme étant d'ailleurs à peu près la même chose, et tout au moins très connexes). Et c'est ce militarisme pangermaniste, encore une fois, qu'il accuse de tous les forfaits imputés à tort au peuple allemand par M. Massis. Ah ! que celui-ci relise donc la claire réponse de Romain Rolland à Gerhart Hauptmann : « Hauptmann, dit Rolland, ne peut comprendre qu'un Français soit plus fidèle que lui au vieil idéalisme allemand, qu'écrase l'impérialisme prussien. Tandis que je me refuse à rendre responsable l'ensemble de l'Allemagne des crimes de ses maîtres, Hauptmann préfère se solidariser avec eux. Il prosterne le droit aux pieds de la force... Pauvre Allemagne ! Trahie par tes maîtres de la pensée, comme par ceux de l'action ! Faudra-t-il donc la pire épreuve, pour briser le joug qui t'opprime et arracher à sa léthargie ta vieille grande âme éprise de justice et de foi ! » Mais c'est émouvant au possible, ce soupir de pitié poussé par un Français (un rFançais, M. Massis !) sur le sort déplorable de l'Allemagne ébranlée ! Et c'est loin cependant, cette pitié d'artiste, cette pitié d'homme, c'est loin d'être une pitié antifrançaise ! On ne s'y trompe pas quand on regarde de près. Romain Rolland est tellement foncièrement patriote qu'il se met en lieu et place des Allemands qu'il aime et sait eux-mêmes attachés à leur pays, et qu'il souffre pour eux en sentant à quel point lui serait douloureux de voir sa France dans l'état qu'ils voient leur Germanie.

Vraiment je crois qu'elle est démontrée maintenant l'erreur (pour ne pas répéter la diffamation ou l'infamie) commise par M. Massis envers l'un des premiers penseurs français.

Il nous reste encore des points de détail à examiner pourtant, mais afin surtout d'affirmer la conviction que nous avons en nous de la noblesse d'esprit, de la largeur de vues, de la profondeur de sentiments qui ont inspiré à Romain Rolland les articles mis ici en question. Dans leur démocratisme compréhensif, les accents sont ardents d'amour.

Et, après tout, en quelque temps troublé qu'on puisse être, surtout même en des temps troublés comme les nôtres, personne jamais ne pourra nier que ce soit presque un soulagement, que ce soit en tous cas un titre de reconnaissance plus que de mépris, que des clameurs telles que celles-ci : « Guerre à la Guerre ! Haine à la Haine ! »

J.-M. RENAITOUR.

Nouvelles de la Journée

En Angleterre

GENEROSITE BRITANNIQUE

Londres, 7 août. — L'appel du comité agricole des Alliés a reçu une prompte réponse.

Une belle collection de béliers de Southdown et de gros verrats blancs du Berkshire seront envoyés prochainement dans les régions de la Marne et de la Meuse dévastées par la guerre.

Le roi s'est inscrit en tête de la liste pour cinq béliers du fameux troupeau de Sandringham.

CARGAISONS DETENUES DANS UN PORT SUEDOIS

Londres, 7 août. — De Stockholm au *Morning Post* :

« La douane de Malmoé détient sept voiliers et six gabarres arrivés de Copenhague chargés de farine et de blé américains. La raison de cette détention serait que ces cargaisons devaient être transbordées et expédiées dans le Luxembourg, et que l'autorisation leur en sera refusée. »

En Russie

LE MINISTRE RUSSE DES MUNITIONS

Londres, 7 août. — De Petrograd au *Times* :

« J'ai les meilleures raisons de croire que M. Alexandre Guchkoff, le Lloyd George russe, sera nommé ministre des munitions, avec des pouvoirs presque dictatoriaux. »

UN SOUVENIR DU RAID RUSSE EN PRUSSE ORIENTALE

Londres, 7 août. — Le correspondant des *Daily News* à Petrograd télégraphie :

« Une statue de Bismarck pesant 900 livres, prise dans la propriété du Kaiser, en Prusse Orientale, et gardée depuis dans les provinces de la Baltique, a été transportée mercredi dernier à Moscou. »

En Allemagne

L'EMPRUNT BULGARE

Londres, 7 août. — On télégraphie d'Athènes au *Daily Télégraph* :

« Suivant l'accord passé entre la Bulgarie et les banques allemandes, 60 millions de francs serviront à rembourser les bons du Trésor bulgare qui sont entre les mains de la « Disconto Gesellschaft ».

« Une somme égale est destinée à payer la dette bulgare à la France, par le moyen suivant :

« La « Disconto Gesellschaft » prend cette dette à son compte et le gouvernement allemand met l'embargo sur son paiement à la France.

« Le solde, soit 125 millions de francs, est placé en espèces à la disposition du gouvernement bulgare. »

En Autriche

LA MALADIE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Amsterdam, 7 août. — Une dépêche de Vienne annonce que l'empereur François-Joseph a dû s'aliter à la suite d'un refroidissement.

L'archiduc François a été rappelé du front.

Toutefois, l'état du souverain n'est pas alarmant ; aucun bulletin n'a été publié.

Aux États-Unis

LES MENEES AUSTRO-HONGROISES

Londres, 7 août. — De Budapest au *Morning Post* :

« Les fonctionnaires et la presse de Budapest reçoivent avec une immense satisfaction toutes les nouvelles relatives aux progrès de l'agitation organisée en Amérique par les agents austro-hongrois, payés par leur gouvernement pour entraver la fabrication des armes, des munitions et du matériel de guerre.

Des milliers de lettres sont envoyées aux Austro-Hongrois d'Amérique, leur demandant instamment de faire l'impossible pour arrêter cette fabrication.

« Le peuple est parfaitement convaincu ici qu'il ne tient qu'à l'Amérique de terminer la guerre. »

MANIFESTATION ALLEMANDE A NEW-YORK

Londres, 7 août. — De New-York au *Daily Telegraph* :

« Les Germano-Américains, au nombre d'environ 10.000, ont manifesté ici, dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'occasion de l'évacuation de Varsovie.

« En dépit de la neutralité américaine, ils ont parcouru les rues de la ville.

« Toutefois, l'immense majorité des Américains, parmi lesquels les directeurs des principaux journaux, sont d'avis que la chute de Varsovie ne justifie nullement un tel enthousiasme chez les Allemands. »

Dans les Balkans

LA POLITIQUE BALKANIQUE DES ALLIES

Londres, 7 août. — Le *Daily Chronicle* écrit ce matin, dans son éditorial :

« La politique des Alliés, même de ceux d'entre eux qui sont le plus étroitement intéressés dans les Balkans, est parfaitement compatible avec une généreuse expansion de tous les Etats balkaniques.

« Si cette politique peut être présentée collectivement aux capitales balkaniques au lieu d'être le sujet de négociations séparées, elle aura de meilleures chances d'acceptation prochaine ».

Le Travail Parlementaire

A LA CHAMBRE

LA SÉANCE

La suppression de la spéculation

La Chambre n'ayant pas terminé la discussion du projet de loi concernant le ravitaillement de la population civile en blé et en farine, a décidé de tenir une séance supplémentaire cet après-midi. C'est l'article additionnel de M. Maurice Long qui fait l'objet du débat.

Cet article a pour but d'interdire la spéculation. Il limite obligatoirement notre consommation en blé et diminue ainsi nos achats à l'étranger, réalisant une économie de 420 millions d'or en un an.

Sa rédaction est ainsi conçue :

Pendant la durée de la guerre et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné :

Il est interdit d'importer en France du blé froment et des farines de blé froment sans une autorisation spéciale des Ministres des Finances et du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes.

En cas de réquisition de blé, les indemnités à allouer aux propriétaires récoltants et à tous autres détenteurs seront réglées à un taux qui ne pourra être inférieur à 28 francs et supérieur à 30 francs le quintal métrique de blé de première qualité.

Sont interdits, la fabrication, la détention en vue de la vente, la vente et l'emploi des farines de blé froment, quelle que soit leur dénomination, à un taux d'extraction inférieur à 74 %.

Des décrets rendus sur la proposition des Ministres de l'Agriculture et du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes fixeront les conditions dans lesquelles pourra être levée, pour le usages qu'ils détermineront, l'interdiction édictée au paragraphe précédent.

Dans le délai d'un mois à dater de la promulgation de la présente loi, le pain mis en vente devra obligatoirement être fabriqué avec de la farine de froment mélangée, dans la proportion de 10 %, avec des farines de riz, de seigle, d'orge ou de maïs. La tolérance antérieurement admise de 4 % de farine de légumineuses est maintenue.

La taxe municipale du pain sera établie en tenant compte de l'économie réalisée par le mélange et devra être fixée à un prix uniforme dans chaque commune sans graduation entre diverses sortes ou qualités de pain.

Les infractions aux dispositions du présent article seront punies des peines prévues à l'article premier de la loi du 1er août 1905 modifiée par la loi du 28 juillet 1912. L'article 463 du Code pénal et la loi du 26 mars 1891 seront applicables à ces infractions. Lesdites infractions seront recherchées et constatées dans la forme prévue pour la recherche et la constatation des fraudes et falsifications de denrées alimentaires par les lois et règlements en vigueur.

Les partisans de la liberté commerciale le combattent. M. Louis Dubois soutient un sous-amendement par lequel il remplace les quatre premiers alinéas par les suivants :

« En cas de réquisition de blé, les indemnités à allouer aux propriétaires récoltants seront réglées sur la base de trente francs (30 fr.) au maximum et de vingt-huit francs (28 fr.) au minimum les cent kilos de blé froment première qualité.

« L'indemnité à allouer aux autres détenteurs sera calculée au prix de revient dûment justifié.»

Le député de la Seine affirme qu'il est nécessaire de maintenir la liberté du commerce des blés et farines à l'intérieur du pays et à l'extérieur.

Il est impossible, dit-il, au commerce extérieur de s'exercer avec la clause qui interdit l'importation de blé ou de farine autres que celle effectuée pour le compte de l'Etat.

De plus, le commerce est non moins impossible pour le commerce extérieur comme pour le commerce intérieur avec la fixation d'un prix maximum sous la forme où elle est formulée par M. Maurice Long.

Pour ces raisons, M. Louis Dubois demande d'adopter le texte qu'il présente à la place de celui accepté par la commission du budget.

Aux Ecoutes

Peints par eux-mêmes.

Les satiristes allemands ont parfois convenu que la morgue de la nation prussienne est immense. Les légendes de leurs dessins en témoignent.

Voici, à la frontière autrichienne, un douanier qui veut forcer un officier allemand à ouvrir sa valise.

— Je vous ai donné ma parole d'honneur, répond celui-ci avec insolence. Quand un officier prussien vous donne sa parole, c'est comme si ses valises étaient ouvertes.

—o—

Une des chansons favorites des cafés-concerts en Allemagne est intitulée : « La destruction du Lusitania. *» Des couplets successifs énumèrent la foule bigarrée d'Américains, de Français, de Grecs, de Hollandais que le paquebot emmenait vers la mort — et parmi lesquels on regrette que ne se soit pas trouvé sir Edward Grey. On se réjouit de voir tous ces gens morts et au fond de l'eau — et l'assistance reprend en chœur :*

Elle allait en Angleterre, quelle honte !
Youp heidi, youp heida
De New-York avec de la contrebande,
Houp heidi, heida.
Il y avait des milliers d'invités.
Mais le sous-marin a flairé le rôti !
Youp heidi, youp heida youp heidiheitralala.
Youp heidi, youp heida,
Youp heida, youp heidi tralala.
Entonnons la chansons des morts
Youp heidi.
Construisons encore des masses de sous-(marins,
Youp heidi.
Et envoyons l'ennemi au fond du froid (tombeau
Pour que l'Allemagne ait la tranquillité.
Youp heidi, youp heida, etc...

Groupes et Syndicats

Réunions de ce soir

Syndicats

A 20 h. — Tôliers (permanence Bureau 11, 2e étage B. du T.) ; Employés (permanence bureau 13, 3e étage B. du T.).

A 20 h. 30 — Commission de contrôle de l'Union des Syndicats (33, rue Grange aux Belles).

A 21 h. — Transports et manutentions (permanence au siège).

Parti Socialiste

A 20 h. — 18e La Chapelle (5, rue de l'Evangile) ; Yvry (80, boulevard Sadi-Carnot) ; Villejuif (salle Bender, place de la Fontaine).

A 20 h. 30. — 6e section (16, rue Grégoire de Tours) ; 11e, Ambroise (9, rue du Général Blaise) ; 12e, Bel Air (rue du Rendez-Vous) ; 13e, Gare (156, rue du Chateau-des-Rentiers) ; 14e, Epinettes (67, rue Pouchet) ; 18e, Grandes Carrières (205, rue Marcadet) ; 18e, Goutte d'Or-la-Chapelle (au siège) ; 19e Villette (à l'Egalitaire) ; 19e, Combat (24, rue des Chaufourniers) ; 19e, Jeunesse (9, avenue Laumière) ; 20e Fargeau (au siège) ; 20, Charonne (12, rue de la Réunion) ; 20e, Belleville (28, rue Piat) ; Bobigny et Bobigny Jeunesse (salle des Six-Routes) ; Boulogne-Billancourt (125, boulevard de Strasbourg) ; Gentilly (salle du Patronage laïque) ; Le Perreux (33, boulevard de la Liberté) ; La Garenne-Colombes (rond point du Centre) ; Maisons-Alfort (14, grande Rue) ; Malakoff (au siège) : Nanterre et Puteaux (salle de la Revendication à Puteaux) ; Vitry-sur-Seine (100, avenue des Ecoles) ; Villeneuve-le-Roi (avenue Outrebon) ; Bradel (salle Richet, place de la République) ; Saunois (12, avenue Berbliet).

A 21 h. — 11e, Folie Méricourt (au siège) ; 16e section (24, rue Wilhem) ; 17e, Ternes-Plaine-Monceau (73, rue Dulong) ; Vincennes (11, rue des Laitières).

Réunions de demain dimanche

Syndicats

A 9 h. — Batiments (au siège) ; Dessinateurs du Batiment (au siège) ; Tailleurs de pierres e travaleurs (au siège) ; Maçonnerie pierre (33, rue Grange aux Belles) ; Menuisiers (permanence jusqu'à 11 h. 30 (au siège) ; Peintres (salle des Commissions, 2e étage B. du T.) ; Mouleurs de Lille (33, rue Grange aux Belles) ; Instruments de Précision (salle des Conférences B. du T.) ; Monteurs en chauffage (33, rue Grange aux Belles) ; Serruriers (au siège) ; Charpentiers en Bois (permanence au siège).

A 10 h. — Union fédérale des locataires (permanence, 49, rue de Bretagne et 54, rue Ménilmontant) ; Union des Syndicats de Seine-et-Oise (B. du T. de Versailles).

A 13 h. — Comité d'Entente des Jeunesses Syndicalistes (49, rue de Bretagne)

A 14 h. 30. — Biscuitiers (20, rue Boulot).

A 15 h. — Métallurgie de Lille et environs (33, rue Grange aux Belles) ; Scieurs, Découpeurs, Mouluriers (au siège).

Parti Socialiste

A 8 h. — 11e Pupilles (rue du Général Blaise) ; *A 10 h.* — Bry-sur-Marne (salle des 2 Départements) ; St-Denis (2, rue de l'Alouette).

A 13 h. 30. — Aulnay-sous-Bois (salle Berry).

A 14 h. — Fédération des Ardennes (208, rue St-Maur) ; Bagnolet et Les Lilas et Pantin (Mairie du Bré St-Gervais) ; Rueil (salle Emile Lesueur).

A 14 h. 30. — Fontenay-sous-Bois (5, place d'Armes).

A 15 h. — Fédération du Nord (49, rue de Bretagne).

A 18 h. — Antony (rue de la Marne).

A 21 h. 30. — Ermont-Eaubonne (salle Edouard à Ermont-Halte)

Pour se retrouver

Prière aux personnes pouvant donner renseignements sur la famille du nommé Octave Simon à Fouquière-lez-Lens (Pas-de-Calais), de se mettre en rapport avec M. Léon Morlet, 8, quai Henri IV, Paris.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-SEINE-SECTION
LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Le Gérant : LÉON BAYLE.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon, 123, rue Montmartre, Paris (2e)
GEORGES DANGON, imprimeur

MARTINI
VERMOUTH DE TURIN
Le Meilleur

LES PLANCHES

A LA RENAISSANCE

LA CAROTTE

Pièce en trois actes de MM. Georges Beer, Dehère et Marcel Guillemaud.

Le *repiquage* de la *Carotte* — pour employer les termes de l'invitation — qui eut lieu hier soir à la Renaissance, recueillit de nombreux applaudissements. En d'autres temps, la fabulation de ce vaudeville célèbre eût semblé un peu vieillotte et démodée. Mais avec la guerre, la gaieté a si peu souvent l'occasion de se manifester, que lorsqu'une cause de rire se présente, chacun se dépêche d'en profiter.

D'ailleurs les péripéties nombreuses et les avatars constants qui s'opposent à ce que maître Raverdy trompe sa femme, les conseils amicaux de Briscotte qui, malheureusement, se retournent contre lui, l'amour exagérément passionné du jeune Duvizot, les tracas domestiques du capitaine de gendarmerie fidèle et frivole à la fois, tout contribue à faire rire pendant les trois actes de la *Carotte*.

La Renaissance tient là, sans contredit, un bon succès et ses directeurs peuvent se féliciter d'avoir su reprendre opportunément une pièce qui, malgré son grand succès à sa création, ne fut jamais montée à nouveau dans un théâtre parisien.

Les interprètes forment une troupe homogène. Le seul reproche qui pourrait leur être adressé est qu'ils s'égosillent par trop et que pour donner du mouvement à l'action, ils croient indispensable d'élever la voix exagérément. Pourtant, Mlle Renée Baltha y fit d'heureux débuts : son entrée dans la comédie lui ouvre une carrière prometteuse ; MM. Lorrain et Lurville furent à leur habitude excellents ; M. Grouillet, un peu trop trépidant, et M. Kerny, qui composa une silhouette amusante, joua un peu trop paisiblement et ralentit trop souvent l'action de la pièce.

En résumé, c'est une soirée excellente que la Renaissance offrit hier en primeur à ses invités.

Marcel Sérano.

Courrier des Spectacles

Opéra-Comique. — Demain, en matinée, à 1 h. 30, l'Opéra-Comique affiche *Manon*, avec Mlle Suzanne Cesbron, MM. Jean Périer, Paillard, Ghasne, etc. Le ballet du Roy sera dansé par Mlle Sonia Pavloff et le spectacle finira par la *Marseillaise*, interprétée par Mlle Brunlet.

En soirée, à 7 h. 45, *Lakmé*, avec Mlles Tissier et Tiphaine, MM. de Creus, Allard, Ghasne, etc., et la *Marseillaise*, par Mlle Brohly.

Jeudi prcohain, matinée à 1 h. 30, *Manon*, avec Mlles Edmée Favart et Tissier, MM. de Creus, Jean Périer, etc. *Cavalleria Rusticana* et la *Marseillaise*, avec M. Henri Albers.

Dimanche 15 août, matinée à 1 h. 30, le *Jan-M.* de Creus) et la *Marseillaise* (M. Henri Albers). Azéma), la *Fille du Régiment* (Mlle Tiphaine, M. de Creus) et la *Marseillaise* (M. Henri Alberts).

En soirée, à 7 h. 30, *Carmen* (Mlle Davelli). On finira par la *Marseillaise*, chantée par Mlle Brunlet.

Théâtre Municipal de la Gaîté. — Le Théâtre municipal de La *Gaîté* donnera ce soir samedi la 12e représentation de l'*Enfant du Miracle*, dont le succès s'accroît chaque jour. C'est un véritable triomphe pour la célèbre comédie bouffe et pour sa brillante interprétation : Mlle Andrée Sylvane, MM. Harry Baur, Henri Burguet, Raoul Villot, etc. La journée de demain dimanche matinée et soirée, promet d'être aussi belle que celle de la semaine dernière ou l'on a dû refuser du monde.

Jardin des Tuileries (Auditions Lyriques). — Ceux que n'ont pas effrayé, au cours de cette affreuse semaine, tant d'averses intempestives, ont trouvé aux Tuileries, comme par beau temps, des concerts toujours excellents. Celle qui commence comporte elle aussi, de très jolis programmes. En outre, parmi les artistes parfaits auxquels il a coutume de prodiguer des applaudissements si mérités, Mlles Laure Bergé, Jane Morlet, Charnières et Fanty, MM. Moisson, Léger-Delhaye, Florian, Renault, Tarquini d'Or tant d'autres, les habitués des auditions lyriques reverront avec plaisir Mlle Hélène Duvernay, de l'Opéra-Comique, qui chantera demain dimanche le rôle de Carmen.

Concert Mayol. — La grande Revue *Tout va bien* ; 2 actes, 20 tableaux, 15 décors, 200 costumes. Toutes les Etoiles de Paris. Demain matinée.

Comédie Royale (25, rue Caumartin). Demain, dimanche, en matinée et en soirée, deux représentations du merveilleux spectacle actuel.

Folies Bergère. — Ce soir 80e de la revue *Sous les Drapeaux*. Rentrée de Djimmy dans la jolie scène de « La Parisienne raisonnable ». Demain(matinée et soirée) gala-anniversaire de l'héroïque défense de Liège avec M. Roselli, de l'Opéra.

Association des Concerts du Luxembourg. — Demain dimanche à 4 h. au kiosque, grand festival. Concours de Mme Vallin-Pardo, de l'Opéra-Comique et de Mme Talluel, violoniste. Orchestre sous la direction de M. Joseph Jemain. — Prix 0.30, 0.50 et 1 fr.

LE SPECTACLE

THEATRES ET CONCERTS

KURSAAL, 7, av. de Clichy. — 8 h. 15. — Suzanne Vallroger ; Val. Dor ; Fernandy ; Gosset. La Maniota dans *Ecoliers d'Alsace*, ballet pantomime. — Attractions.

LA FAUVETTE (58, av. Gobel.). — Tous les soirs *La jamine*, pièce en 2 actes de H. Moreau et J. Ferol.

CHANSONIA (10, b. Beaum.). — Tous les soirs, *Honneur de Bal'-d'Af*, drame en 2 actes de Ch. Barbay.

FANTASIO (96, boul. Barbès). — Tous les soirs, *Bouboule et Cie* vaudeville en 3 actes de Mauprey et Pougaud.

GRAND GUIGNOL. — *Le Pharmacien.* — *Le Cœur sur la Main.* — *Les Morts étranges d'Albury.* — *Son pied quelque part.*

COMEDIE-ROYALE. - *On y va*, revue de Léonca Paco.

CHEZ MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. — La grande Revue « *Tout va bien !* », 2 actes, 20 tableaux. Damia, Alice de Tender et 60 artistes, 200 costumes de Pascaud.

CINEMAS ET ATTRACTIONS

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE, 24, boulev. des Italiens. — T. l. j., de 2 à 11 h. — Actualités. — Programme varié. — Intéressant. — Orchestre symphonique.

TIVOLI-CINEMA (14, rue de la Douane) (Tél. : 26-41). — Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la Guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA-PATHE, 5, boulevard Montmartre, à côté des Variétés. La plus jolie salle, la plus belle projection. — Programme choisi. Actualités, Voyages.

PETITES ANNONCES

DU MERCREDI ET DU SAMEDI

(Tarif général : 1 fr. la ligne)

ALIMENTATION

CAFES grand arome, verts ou torrefiés, franco par colis postaux. Demander Tarif-Maurice Piquet, importateur au Havre.

TOUS PRODUITS en tubes, confitures, rillettes, boissons rafraîchissantes. Poincet, 46, boulevard Magenta.

CAFES TORREFIES. — 110, faubourg St-Denis, Paris.

POUR PRISONNIERS. — 23 *Biscuits Mer* extra en carton solide, 5 fr. — Pringault, 45, rue Rochechouart, Paris.

HUILE de table, 1re qualité, le litre 1 fr. 75. Huile d'olive garantie pure, 2 fr. 20. Par bidons de 10 litres et plus franco de port gare destinataire. J. Reymond, 18, Allées de Craponne, à Salon (B. du R.).

MARIAGES

Mme STELLE, 33, rue Pigalle, mariages toutes situations.

MARIAGES pour toutes sit. Mme Joubert, 55, r. des Petites-Ecuries. Tél. : Bergère-44-41.

SAGES-FEMMES

SAGE-FEMME, consultation toute heure. 39, rue Caumartin.

COURS ET LEÇONS

LEÇONS français-anglais par Dame, 9, rue de Trétaigne (18e arr.).

ANGLAIS dipl. traductions, leçons sérieuses, tarif guerre. Prix spéciaux pour jeunes élèves. — Denman, 9, rue Le Peletier, 9.

STENOGRAPHIE-DACTYLO, 15, 10 fr. par mois 139, faub. St-Denis, gares Nord, Est (10e).

DIVERS

COQUELUCHE. M. Lescene, 1er prix des Hôpitaux de Paris, à Livarot (Calvados) envoie gratis le moyen infaillible de guérir la coqueluche en quelques jours.

SOINS d'hyg. et de beauté, manuc., va à dom. le matin. 44, r. Saint-Lazare. 3e, fond cour.

DENTIER et réparations en 3 heures. Robert, 18